



# LA LETTRE DE L'O2TM

MOBILITÉ TRANSPORT DÉPLACEMENTS

NUMERO 07 • OCTOBRE 2017

O2TM



OBSERVATOIRE TERRITORIAL  
DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE

## LA MOBILITÉ DES SÉNIORS EN MARTINIQUE

### CHIFFRES CLEFS

- **1 senior sur 3** utilise la voiture tous les jours
- **1 trajet sur 5** concerne les achats
- Les seniors se déplacent **1,7 fois** par jour (contre 4 fois chez les 35-49 ans)
- **28 %** des seniors considèrent les transports collectifs comme le sujet prioritaire dans le domaine de la mobilité, devant le risque d'accident (23 %) et la circulation (13 %)

Source : EMD 2014, déplacements du lundi au vendredi

A l'occasion de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées du 2 au 8 octobre 2017, l'O2TM souhaite consacrer sa nouvelle lettre à la mobilité des seniors âgés de 65 ans et plus en Martinique, et plus spécifiquement aux difficultés de déplacement rencontrées.

Au 1er janvier 2014, le territoire comptait 17,6 % de personnes de cette tranche d'âge, soit 67 634 habitants, tandis qu'au 1er janvier 2006, leur part s'élevait à 13,7%, soit 54 533 habitants. Alors qu'entre 2006 et 2014, la population totale a diminué de 3,5 %, le nombre de seniors a, quant à lui, augmenté de 24 %.

La population martiniquaise vieillit de plus en plus. Selon l'INSEE, l'accroissement de la part des personnes âgées dans la population totale s'accélère et en 2030, la Martinique deviendra l'une des régions les plus âgées de France du fait de l'allongement de l'espérance de vie, mais aussi du retour des retraités ayant émigré.

Les personnes âgées représentent aujourd'hui un enjeu socio-économique majeur. L'enquête Ménages Déplacements a été l'occasion de mieux connaître les pratiques de mobilité des seniors, mais aussi de réfléchir aux différents aménagements concourant au bien vieillir de la population.



D'après les résultats de l'Enquête Ménages Déplacements, sur une journée-type 1,1 million de déplacements ont été opérés par l'ensemble de la population, la mobilité des 65 ans et plus représente 9,6 % des déplacements totaux.

## COMMENT SE DÉPLACENT LES SÉNIORS ?

**Passagers ou conducteurs, du lundi au vendredi, les séniors plébiscitent la voiture**

6 séniors sur 10 utilisent ce mode de transport entre 2 et 5 fois par semaine (contre 81 % des moins de 65 ans). En moyenne, ils ont à la disposition de leur ménage 0,82 voiture, contre 1,27 voiture pour le reste des ménages. 55 % des séniors sont titulaires du permis de conduire, cependant les hommes sont majoritaires : le permis de conduire est détenu par 77 % d'entre eux, contre seulement 38 % des femmes de la même tranche d'âge.

**La marche à pied est le second mode de déplacement le plus utilisé**

Un peu plus du tiers des séniors se déplacent à pied quotidiennement ou plus de 2 fois par semaine, alors que pour près de 60 % d'entre eux, ce type de déplacement est rarement ou jamais utilisé.

**Les transports en commun sont peu empruntés**

6,5 % des aînés optent pour les transports collectifs du lundi au vendredi, soit deux fois moins que les moins de 65 ans. En

2014, seuls 3,6 % des séniors disposaient d'un abonnement aux transports en commun, ce qui représente environ 2200 abonnés sur l'ensemble de la Martinique. 10 % de ces titulaires bénéficient d'un abonnement gratuit.

Enfin l'usage des deux-roues (motorisés ou non) demeure anecdotique.

**Fréquence d'utilisation des modes de transport par les séniors**

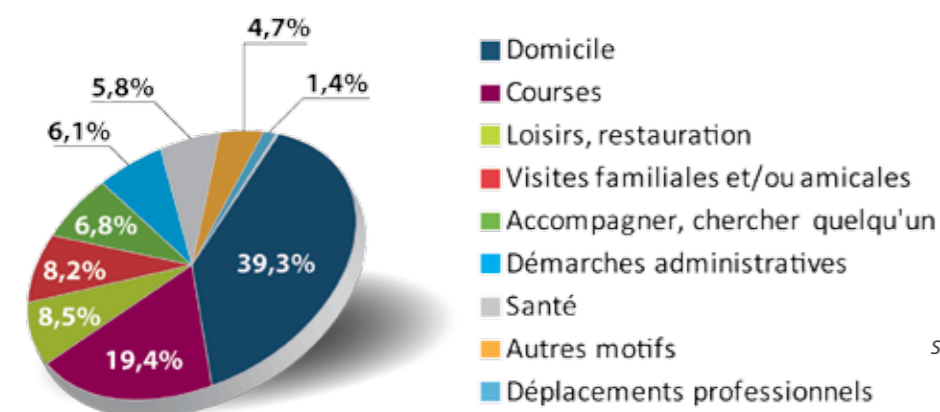
Source : EMD 2014

Réalisation : ADUAM Septembre 2017

Modes de déplacements	Tous les jours	Deux déplacements par semaine au moins	Deux déplacements par mois au moins	Exceptionnellement	Jamais
Marche à pied	19,3%	16,3%	4,6%	18,9%	40,8%
Deux-roues motorisé	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	99,6%
Bicyclette	0,0%	0,1%	0,1%	0,3%	99,5%
Transports en commun	6,5%	10,9%	4,5%	17,3%	60,8%
Voiture conducteur et passager	34,4%	26,2%	13,5%	17,4%	8,5%

## VERS OÙ SE DÉPLACENT LES SÉNIORS ?

Les trajets vers le domicile sont le premier motif de déplacements des séniors avec 39 % des déplacements déclarés. Puis, en seconde place, viennent les déplacements liés aux achats avec 19 %.



**Motifs de déplacements des séniors**

Source : EMD 2014 - Réalisation : ADUAM Septembre 2017

## LA MOBILITE DES SÉNIORS REPRÉSENTE UN ENJEU IMPORTANT, À LA FOIS SOCIAL ET SOCIÉTAL

En effet, elle participe au bien-vieillir puisqu'elle permet aux aînés de conserver leur autonomie, même aidée, dans un contexte où les politiques nationales et locales souhaitent favoriser le maintien au domicile et retarder l'entrée dans des institutions spécialisées, conformément aux attentes des séniors. Selon le rapport de la Mission « Vivre chez Soi » du Secrétariat d'Etat chargé des aînés (2010),

plus de 90 % des personnes âgées de 60 ans et plus souhaitent vivre à leur domicile et la majorité d'entre eux souhaite y vivre le plus longtemps possible.

Par ailleurs, la mobilité est un facteur de lutte contre l'isolement et permet le maintien de la socialisation. La raréfaction des interactions sociales est souvent une des conséquences de la diminution et

la perte progressive de l'autonomie. Le rapport de la Fondation de France sur les Solitudes en France (2013) a établi que 24 % des séniors de plus de 75 ans sont en situation d'isolement relationnel, principalement en raison d'handicap invalidant.

## CERTAINES COLLECTIVITÉS METTENT EN PLACE DES TARIFS AVANTAGEUX EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DES SÉNIORS

Zones desservies	Tarifs	Public visé
<b>Réseaux de transport routier</b>		
<b>CACEM - Réseau Mozaïk : Fort-de-France, Le Lamentin, Saint-Joseph, Schoelcher</b>	19 €/mois	65 ans et plus (Abonnement "Gran Moun")
<b>Espace Sud - Réseau SudLIB : Les Anses d'Arlet, Le Diamant, Ducos, Le François, Le Marin, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Saint-Esprit, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Les Trois-Ilets et Le Vauclin</b>	20 €/mois	65-74 ans
	Gratuit	75 ans et plus
<b>Réseau de transport maritime</b>		
<b>Liaison Vedettes tropicales Fort-de-France/ Case-Pilote</b>	20 € les 12 trajets (au lieu de 25 €)	65 ans et plus
<b>Liaison Vedettes tropicales Fort-de-France/ Les Trois-Ilets</b>	28 € les 12 trajets (au lieu de 36 €)	

**Tarifification des divers réseaux de transport ciblant un public séniör**

Sources : mozaik.mq ; sudlib.fr ; vedettetropicales.com - Réalisation : ADUAM 2017

**Des abonnements de bus à tarifs préférentiels ou gratuits**

Seuls la CACEM et l'Espace Sud proposent des abonnements à tarifs préférentiels à destination des séniors, selon des modalités différentes.

Ainsi sur le territoire de la CACEM, il est possible aux séniors de bénéficier d'un abonnement mensuel avec une remise de 50 %, soit 19 € par mois au lieu de 38 €.

L'ensemble du réseau SudLIB est accessible aux 65-74 ans pour 20 € par mois, au lieu de 50 €, soit une réduction de -60 %. Au-delà de 75 ans, la gratuité a été instaurée.

Sur le territoire de CAP Nord, il existe 3 réseaux de transports intra-urbains dans les communes de Gros-Morne, La Trinité et Le Lorrain. Toutefois, il n'existe pas de tarifs réduits pour les séniors.

**Des réductions sur des carnets de tickets dans les navettes maritimes**

La compagnie Vedettes Tropicales assure, quant à elle, des navettes entre Fort-de-France et Case-Pilote d'une part, et Fort-de-France et Trois-Ilets d'autre part. Les séniors bénéficient d'une remise d'environ 20 % sur les carnets de 12 tickets, sous réserve d'effectuer cet achat dans les locaux de la compagnie.

## EN DÉPIT DES TARIFS ATTRACTIFS, UNE MINORITÉ DE SÉNIORS SE DÉPLACE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Ceci pourrait s'expliquer par des infrastructures inadaptées : les planchers des bus sont parfois trop élevés, les arrêts de bus disposent très rarement de bancs, panneaux d'horaires ou plans par exemple.

Par ailleurs, les problèmes d'accessibilité de la chaîne de déplacement en Martinique (rues étroites, voies pentues,

accotements impraticables, absence de trottoirs) expliquent en partie la faible attractivité des séniors pour les transports collectifs.

Avant de pouvoir accéder à un arrêt de bus ou regagner leur domicile, cette catégorie d'usagers doit souvent affronter la problématique du premier et du dernier kilomètre. L'aménagement et le mobilier

urbain, voire l'organisation du réseau dans sa globalité, doivent être repensés pour favoriser les parcours (installation de bancs publics, construction de trottoirs, mise en place de rampes dans les passages abrupts).



## EN ZONE RURALE, LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) POURRAIT ÊTRE UNE ALTERNATIVE INTÉRESSANTE



En effet, les séniors pourraient se déplacer de porte à porte ou encore rejoindre les arrêts de bus les plus proches. Cette alternative n'est, à ce jour, pas proposée par les autorités compétentes en raison des coûts d'exploitations très élevés, mais par des sociétés privées et des structures associatives.

### Une initiative à découvrir : le transport à la demande

- Au cours du premier semestre 2017, l'association Les Ailes des Anges (LADA), structure créée en 2013 et spécialisée dans l'aide aux personnes dites « fragiles », a mis en place un service de transport à la demande (TAD). Pour un tarif de 12,50 € de l'heure, cette prestation permet aux personnes âgées de plus de 60 ans, mais aussi malades ou en situation de dépendance, d'être accompagnées dans le cadre de leurs sorties utilitaires (courses, visites chez le médecin, etc.) ou de loisirs.
- L'association souhaite, à travers ce service, maintenir le lien social en permettant à ces populations d'accéder notamment aux équipements culturels, de santé ou à des destinations diverses. Ce service est effectué avec des véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces dernières sont accompagnées par du personnel qualifié.
- Si pour le moment, l'association s'adresse aux populations résidant sur le territoire de la CACEM et sa périphérie, elle projette d'étendre son service de transport à la demande sur l'ensemble du territoire martiniquais. En effet, elle vient de remporter un appel d'offre lancé par l'Agence régionale de Santé (ARS) qui lui permettra de structurer et de développer l'activité.

Source : entretien avec l'association Les Ailes des Anges, le 13/09/2017 (Mme Michaëlle Ovarbury, directrice)

## PERSPECTIVES :

Aujourd'hui, les séniors se déplacent majoritairement en voiture. Mais lorsque la conduite devient impossible, du fait de problèmes cognitifs, sensoriels ou physiques, de nouvelles problématiques se posent. Or, l'utilisation des transports en commun s'avère difficile en raison de la faiblesse du système d'informations voyageurs et d'une flotte peu ergonomique. De plus, la mobilité piétonne est peu aisée du fait du relief escarpé et du déficit d'infrastructures urbaines adaptées.

Nous attirons l'attention de nos décideurs sur cette problématique : la question démographique du vieillissement doit être prise en compte pour l'aménagement des territoires afin de favoriser les déplacements des aînés. Pour réaliser des diagnostics, les compétences des ergonomes, architectes, spécialistes de la mobilité et urbanistes pourraient être mobilisées, en vue de rendre les espaces et les transports accessibles à tous, et donc favoriser le bien-être quotidien des séniors.

Par ailleurs, le développement des dessertes intercommunales et intracommunales pour les séniors autonomes et le déploiement du système de transport à la demande (dont le prix reste élevé) pour les « séniors plus fragiles » sont nécessaires pour favoriser la mobilité et faciliter leur indépendance. Aussi, l'essor des services mixtes mobilisant à la fois le technique et l'humain pourrait être une solution. Pour cela, une véritable professionnalisation des aidants occupant le rôle d'accompagnateurs de mobilité est une perspective intéressante. Elle contribuerait à la conservation de l'autonomie des personnes âgées et à rendre possible la poursuite de leurs activités quotidiennes, tout en s'adaptant à leurs modes de vie.

### SIGLES :

- **ADUAM** : Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **CACEM** : Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique
- **CAP NORD** : Communauté d'Agglomération Pays Nord de la Martinique
- **CEREMA** : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- **EMD** : Enquête Ménages Déplacements
- **O2TM** : Observatoire Territorial des Transports de Martinique
- **TAD** : Transport à la demande

### LA LETTRE DE L'O2TM

N°7 : OCTOBRE 2017

**Directrice de la publication** : Joëlle TAÏLAMÉ  
**ont contribué à la réalisation de cette publication** : Gwladys BAUDEL, Yannick MATHURINA, Joëlle TAÏLAMÉ, Damien THÉODOSE

**Conception graphique & Mise en page** : Emphase / ADUAM

**Impression** :

**ADUAM Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique**

3 rue Schoelcher - 97200 FORT DE FRANCE

Tél.: 0596 71 79 77 - Fax 0596 72 59 27

[observatoire-transport-martinique.com](http://observatoire-transport-martinique.com)  
 aduam.com